



HABILITATION BE ESSAI

Conformément à la NF
C 18-510



PRESENTATION DE LA FORMATION

Responsable pédagogique : M. Arnaud SEBAG
Prochaine session : (voir devis)
Délai d'accès : 2 semaines environ

Durée de la formation : 21h
Effectif : 12 participants maximum

PUBLIC CONCERNE

Technicien d'essai ou de laboratoire réalisant ou dirigeant des essais en BT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication UTEC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS
Etre capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail
Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE TRONC COMMUN 2 (TC2) (14 heures)

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les noms et limites des différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- L'habilitation : principe, symboles
- Rôle de chacun des intervenants
- Principes généraux de prévention lors d'une opération électrique (analyse du risque, consignation, EPC, EPI, etc.)
- Séquences de mise en sécurité d'un circuit et déroulement des opérations
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)

- Les équipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique

MODULE ESSAI EN BT (BE ESSAI) (7 heures)

- Rôle du chargé d'exploitation électrique
- Niveaux d'habilitations et limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des essais
- Prescriptions d'exécution des essais
- Mise en œuvre des EPI et EPC
- Les appareillages électriques en BT et TBT
- Etapes de consignation et documents associés

ANIMATION

L'animation des sessions est réalisée par des formateurs ayant une connaissance parfaite de la réglementation en vigueur et de la norme NF C 18-510